Université de Lomé

APPEL À CANDIDATURES 2026-2028

DOMAINE : SCIENCES DE LA SANTE
MENTION : SANTE ENVIRONNEMENTALE
TYPE DE MASTER : PROFESSIONNEL

SPECIALITE :

1- *EAU ET ASSAINISSEMENT*
2- *HYGIENE ALIMENTAIRE ET MANAGEMENT DE LA QUALITE-*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU MASTER :

L'objectif de ce parcours de master est de former des spécialistes en santé environnementale, capables d'analyser des problèmes d'hygiène, de qualité et d'assainissement, d'identifier leurs sources profondes, et de résoudre ces problèmes aux moyens de la compétence intellectuelle et des outils adaptés

.

LANGUES DE TRAVAIL

- ***Français***
- ***Anglais***

DUREE DE LA FORMATION : 4 semestres (Deux ans)

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Direction de l'Ecole des Assistants Médicaux de l'Université de Lomé (EAM-UL) sise au **CHU - Sylvanus Olympio.**

DATES ET HEURES DE DEPÔT DES DOSSIERS

Date
du 07 au 25 septembre 2026

Matin : 07H30 à 11 H 30
Après-midi : 14 H30 à 17H00

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU MASTER :

Au terme de la formation, le master professionnel en santé environnementale doit être capable de/d':

- Prendre soins de l'hygiène dans un centre de santé
- Contribuer à la gestion des eaux usées du centre de santé
- Contribuer à la gestion des déchets biomédicaux
- Diagnostiquer et traiter les problèmes liés l'hygiène et d'assainissement.
- Elaborer et gérer des programmes d'hygiène et assainissement dans les centres de santé

- Collaborer avec ses pairs
- Travailler sous la supervision du responsable du centre de santé
- Eduquer le public sur l'hygiène, la qualité et assainissement compris la promotion de la santé environnementale-.
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de santé environnementale

CONSTITUTION DU DOSSIER

1) une lettre manuscrite de motivation adressée au Directeur de l'E.A.M. précisant la spécialité choisie ;
2) une copie légalisée du diplôme de BAC 2 ;
3) une copie légalisée du DUT de l'EAM, ou de la Licence Professionnelle de l'ENAM ;
4) une copie légalisée de la Licence LMD de la spécialité de son option ou d'un diplôme jugé équivalent ;
5) des copies légalisées de tous les relevés de notes du parcours Licence LMD ;
6) une justification des acquis ou expériences professionnelle ; copies légalisées d'attestation d'emploi, de stages professionnels ;
7) un extrait d'acte de naissance légalisé ;
8) une copie légalisée du certificat de nationalité ;
9) un curriculum vitae détaillé ;
10) une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
11) un certificat médical attestant que le candidat est apte à continuer ses études à l'Université ;
12) une autorisation du Ministère de tutelle ou de l'autorité administrative dont relève le candidat ou la candidate (pour les fonctionnaires) ;
13) une quittance originale de frais d'étude de dossier de **25 000 francs** portant le nom du candidat

PUBLIC CIBLE : Etudiants en sciences de la santé des facultés des sciences de la santé après la troisième année de médecine générale, les professionnels de la santé ayant une licence LMD ou un diplôme équivalent. Licence en soins infirmiers, en orthoptie, en gynécologie obstétrique, en optique ou optométrie et diplômes équivalents.		**LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE** **ECOBANK : TG055 01708 140004450003 40**
CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ : Sont admis à s'inscrire, dans les limites des places disponibles, au premier semestre du Master Professionnel en Sciences de la Santé, mention Santé Environnementale - les étudiants titulaires d'une Licence en Sciences de la Santé à la Faculté des Sciences de la Santé et n'ayant pas répondu aux critères du numerus clausus pour poursuivre les études de Médecine Générale ; - les professionnels de la Santé, Techniciens Supérieurs de Santé Environnementale ou de Génie Sanitaire (Licence Professionnelle), âgés de 45 ans au plus, ayant une expérience professionnelle de trois (03) ans et une autorisation du Ministre de tutelle, admis au concours de niveau Licence. - les Techniciens Supérieurs de santé (titulaires du DUT), âgés de 45 ans au plus, ayant une expérience professionnelle de 3 ans, admis au concours de niveau Licence ;		**PROCÉDURE DE SÉLECTION** **-Présélection des dossiers :** moyenne ≥ 12/20 **-Epreuve orale:** moyenne ≥ 12/20 **-Epreuve écrite:** moyenne ≥ 12/20 ***Effectif*** **30 premiers étudiants reçus** ***Date*** **du 28 septembre au 06 octobre 2026**

- les professionnels de la Santé, Assistants d'Hygiène, Infirmier(e)s d'Etat et **Sages-Femmes d'Etat, titulaires d'une licence professionnelle (Bac +3 ans de formation)**, âgés de 45 ans au plus, ayant une expérience professionnelle de trois (03) ans et une autorisation du Ministre de tutelle, admis au **concours de niveau Licence ;** - les **candidats étrangers, titulaires d'une licence professionnelle en Sciences de la Santé (Bac +3),** recrutés sur **étude des dossiers** par la commission pédagogique et scientifique de la mention.	Lomé, le 11 AOUT 2026 Le Président de l'Université de Lomé, UNIVERSITE DE LOME ★ 01 B.P. 1515 Lomé 01 - TOGO ★ La Présidente **Professeur Kossivi HOUNAKE**	**-28 au 30 septembre :** Etude des dossiers ; **-1er au 05 octobre 2026 :** Sélection et épreuve d'entretien ; **-06 octobre 2026 :** Epreuve écrite. **RESULTATS DE SELECTION** **09 octobre 2026** **Résultats définitifs**